



CAISSE GENERALE DE SECURITE SOCIALE
DE LA REUNION
4 BD DORET - CS 53001 97441 SAINT DENIS CEDEX 9



TRANSPORTS SANITAIRES

Le conventionnement

- > L'arrêté ARS portant agrément de l'entreprise de transport sanitaire
- > L'attestation de l'ARS mentionnant le parc de véhicules et l'équipage
- > La notification d'enregistrement de l'entreprise au registre des commerces (K Bis)
- > Le numéro de SIRET de l'entreprise : certificat INSEE
- > Les statuts de l'entreprise
- > Un relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise
- > Une attestation de régularité des URSSAF mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations sociales, salariales et patronales ou une attestation d'affiliation.
- > Pour chaque véhicule : la carte grise
- > Pour chaque salarié : la pièce d'identité, le diplôme, le contrat de travail

Dès que vous êtes en possession des documents relatifs à votre conventionnement merci de contacter le service RPS/RE :

- *par mail rps@cgss.re*
- *par téléphone : retrouver nos informations sur votre annuaire PRO - www.cgss.re*